

Afrique australe : négociier encore, pour un accord favorable aux agriculteurs

Entretien avec Ishmael D. Sunga, directeur de la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (Southern African Confederation of Agricultural Unions, Sacau), ishmael.sunga@sacau.org

POUR ISHMAEL SUNGA, des sujets clés doivent être traités avant le commerce. Pour autant, selon lui, lutter contre la signature de l'APE n'est plus de mise. Il plaide pour que le temps de négociation restant soit consacré à une meilleure information des paysans, pour que leurs intérêts soient mieux pris en compte dans le texte de l'accord.



Ishmael D. Sunga

► Angola, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie (PMA en italique)

► 76 millions d'habitants

► Pib : 42 milliards de dollars (agriculture : 20,7 %)

GRAIN DE SEL : Quels sont les enjeux pour l'Afrique australe dans l'APE ?

ISHMAEL SUNGA : Un de nos problèmes clés est le manque de connaissance et d'information de la majorité des paysans sur les APE. Cela a limité leur participation dans le débat et dans les négociations, avec pour conséquence le fait que leurs préoccupations sont susceptibles de ne pas être prises en compte. En effet, il y a eu une absence flagrante d'engagement des paysans, en particulier aux niveaux national et régional. Alors que Sacau prépare actuellement les apports des paysans dans la négociation avec l'appui du Fida, le défi est d'être capable de mobiliser les paysans afin qu'ils aient des apports significatifs dans la courte période de temps qu'il reste avant la date prévue de conclusion des négociations.

Ce problème est aggravé par l'absence d'études d'impact spécifiques à l'agriculture qui apporteraient des informations crédibles sur lesquelles les paysans puissent baser leur argumentaire dans le processus de négociation. Les études existantes sont générales. De plus, souvent, elles ne sont pas accessibles au grand public. La crédibilité de certaines d'entre elles a été questionnée, l'Union européenne elle-même les ayant engagées.

GDS : Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'APE ?

IS : Nous reconnaissons et apprécions l'importance du commerce mais il y a des sujets clés qui doivent être traités avant le commerce. L'une de ces

questions a trait à la capacité de la majorité des paysans de profiter des opportunités que peut leur apporter la libéralisation du commerce, mais aussi leurs capacités à gérer les risques liés à la concurrence. Dans ce domaine, nous attendons d'un APE qu'il soit plus orienté développement, et cherche en premier à répondre aux besoins des paysans en matière d'offre, avant que la libéralisation soit terminée. Ainsi, nous n'attendons aucune libéralisation totale avant une vingtaine d'années, et considérons que le principe de réciprocité doit être introduit graduellement.

Nous attendons aussi d'un APE qu'il reconnaisse la pluralité des marchés, en faisant attention non seulement au commerce international mais cherchant également à promouvoir les échanges au niveau des pays de la SADC. En ce qui concerne les mécanismes de financement des coûts d'ajustement et la dimension développement de l'APE, nous espérons que les facilités du Fed viendront en complément d'un fonds spécialement mis en place à cette fin.

Dès que l'accord sera signé, quel que soit son contenu, il restera beaucoup de travail pour le suivi de sa mise en oeuvre. Il est donc urgent pour les paysans de développer un cadre de mesure des performances pour les APE qui soit dessiné pour suivre sa mise en oeuvre afin de générer des données qui indiquent si les objectifs initialement prévus sont atteints et leurs impacts.

GDS : Y a-t-il des alternatives possibles et quelles sont-elles ?

IS : Nous partons de l'idée que les APE seront signés avant la fin de l'année comme prévu initialement. Il semble, d'après les déclarations faites à différents niveaux politiques que ce sera effectivement le cas. Ainsi, essayer de stopper les APE ou d'en reporter la signature pourrait ne pas être si utile. Au lieu de cela, tous les efforts devraient être faits pour s'assurer que les préoccupations des paysans sont intégrées dans l'accord final, et qu'ils aient une meilleure compréhension de ce que seraient les nouvelles dispositions, les opportunités et risques qui y sont liés.

Cependant, il est clairement très incertain que tous les problèmes seront résolus dans le temps restant avant la signature. Pour cela, il est envisagé que l'accord qui serait signé prévoira la conclusion des problèmes non traités après la signature. Ainsi, un cadre d'accord pourrait être conclu sur certains sujets. ■



FICHE D'IDENTITÉ COMMERCIALE DE LA RÉGION

	Export	Import	Source
Commerce mondial (milliards \$)	19,56	14,17	FAO, moy. 2003-2004
Commerce agricole mondial (% du précédent)	5,7 %	15,4 %	FAO, moy. 2003-2004
Commerce avec UE (milliards €)	5,82	2,87	Comext, moy. 2003-2005
Commerce agricole avec UE (% du précédent)	14,1 %	15,8 %	Comext, moy. 2003-2005